

Question & réponse - droit de la famille



SPEIJ-NB

Service public d'éducation et d'information juridiques
du Nouveau-Brunswick

Droit de la famille

Domaines:

Conditions préalables

Non.

Description de projet

- Les étudiants pourront répondre à des questions françaises transmises par SPEIJ-NB qui provient de leurs courriels et de leur site internet. Les questions du public devront être répondues avec de l'information générale. Autrement dit, les étudiants ne devront pas donner d'avis juridique. Ils devront répondre de manière générale aux questions du public. Ces questions porteront essentiellement sur le droit de la famille, droit testamentaire, et le droit contractuel.
- Un fois les réponses rédigées, elles seront envoyées à l'avocat superviseur qui certifiera l'information avant qu'elles soient envoyées aux membres du public.
- Les étudiants devront envoyer leur rétroaction at leur mise à jour aux superviseurs au moins une fois par semaine afin d'assurer un bon fonctionnement.

Rôle de l'étudiant (e) (s)	Les étudiants auront la responsabilité de répondre aux questions françaises, de manière générale, reçue par l'organisme
Heures par semaine	3 heures
Virtuel ou en personne	En ligne
Langues	Français
Première années	Oui!
Nombre d'emplacements	1

Postulez
maintenant!

